

LES ETUDIANTS NORMANDS ET L'ACTIVITE REMUNEREE

Travailler pendant ses études, est un phénomène qui est de plus en plus en voie de banalisation. Selon l'enquête triennale réalisée par l'OVE national, le taux d'activité des étudiants est bien plus élevé dans les années 2000 qu'il ne l'était dans les années 90, passant de 70% en 1994 à 80% en 2003 (pour revenir cependant à 75% en 2006). Cette évolution du travail-étudiant est à mettre en lien avec plusieurs faits socio-économiques.

La démocratisation de l'enseignement supérieur ces dernières années a permis de réduire les inégalités d'accès aux diplômes selon l'origine sociale mais a augmenté celles liées aux conditions d'obtention d'un diplôme. Certains étudiants n'ont effectivement pas le choix. Malgré les bourses, ils sont obligés de trouver des moyens de financement pour subvenir à leur besoin.

Outre la fonction purement alimentaire des « petits boulots », certains étudiants choisissent de travailler pendant leurs études pour satisfaire leur besoin d'autonomie et acquérir ainsi une indépendance financière ; l'allongement de la durée des études repoussant l'entrée dans la vie active de ces jeunes.

Certains voient aussi dans cette activité rémunérée une manière d'acquérir une première expérience et de se créer un réseau ou encore d'affiner leur projet professionnel.

Mais plusieurs études montrent que plus le temps consacré à l'activité rémunérée est important, plus le risque d'être en situation d'échec ou de retard scolaire est grand.

Méthodologie et champ de l'enquête

Les données de cet article sont issues de l'enquête « Condition de vie des étudiants » réalisée en 2006 par l'Observatoire national de la Vie Etudiante et réitérée tous les trois ans depuis 1994. 1 630 000 étudiants inscrits au cours de l'année universitaire 2005/2006 sont concernés par cette étude, soit 72% de la population totale des étudiants. Cette population englobe les universitaires (IUT et formations d'ingénieurs universitaires inclus), les STS publiques du Ministère de l'Education Nationale (hors BTSA) et les CPGE. Le questionnaire, qui comprend plus de 250 questions, a été envoyé par voie postale au printemps 2006 à un échantillon de cette population (110 000 étudiants environ). Près de 25 000 réponses ont pu être recueillies par l'OVE, soit un taux de réponse moyen de 25%.

En Normandie, 69 000 étudiants sont concernés par cette enquête (31 000 en Basse-Normandie et 38 000 en Haute-Normandie). Environ 1 230 ont répondu à l'enquête (580 en Basse-Normandie et 650 en Haute-Normandie), ce qui représente 4,75% de la population totale interrogée au niveau nationale.

Un phénomène antérieur à la vie étudiante

En Normandie, avant l'entrée dans l'enseignement supérieur, les trois quarts des étudiants ont déjà eu une expérience professionnelle (79% en Basse-Normandie). Cette expérience repose dans un peu plus de la moitié des cas sur un job d'été ou un « petit boulot ». Cependant un sur six a déjà exercé une activité rémunérée régulière et un sur cinq a effectué un stage. Tous ces jeunes sont d'ailleurs beaucoup plus nombreux à ensuite exercer une activité rémunérée pendant les études supérieures (79% contre 50% pour les inactifs avant l'enseignement supérieur).

Le travail des jeunes est donc un phénomène qui apparaît avant l'entrée dans le supérieur. Une enquête réalisée auprès de plus de 2 000 lycéens le confirme, puisque plus des trois quarts d'entre eux déclarent avoir exercé une activité rémunérée au cours de l'année qui a précédé l'enquête. Sept lycéens sur dix travaillent

pendant les vacances et quatre sur dix le reste de l'année. (A.Bounoure, M.Colin, M. Delclaux – 2001 – Lycéens aujourd'hui – Paris : INRP)

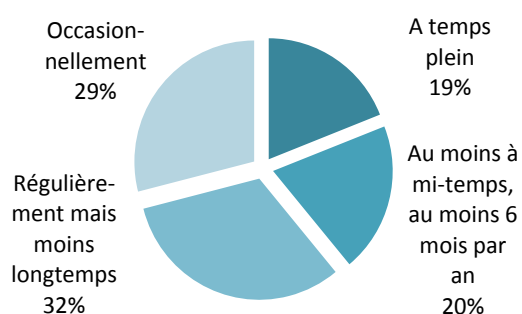
Des « petits boulots » en majorité

Les étudiants normands sont 75% à exercer au moins une activité rémunérée, que ce soit pendant l'année universitaire et/ou pendant les vacances d'été (78% en Basse-Normandie, 72% en Haute-Normandie). Plus d'un tiers des étudiants a uniquement eu des jobs d'été (35%), un étudiant sur dix a travaillé seulement pendant l'année universitaire (9%) et trois étudiants sur dix ont été actifs pendant ces deux périodes (31%).

Si on se limite à l'année universitaire, quatre étudiants sur dix ont au moins une activité, taux inférieur au taux national (40% contre 47%). Parmi eux, un peu plus de la moitié n'a qu'une seule activité (54%), un tiers en a deux (32%) et un sur dix en a trois (10%) différentes sur l'année.

La plupart des étudiants travaille soit à plein temps, soit au moins à mi-temps et au moins six mois par an (39%). Les autres travaillent régulièrement mais moins longtemps dans près d'un tiers des cas et trois jeunes sur dix ne travaillent qu'occasionnellement.

Graphique 1 : Fréquence des activités rémunérées pendant l'année universitaire

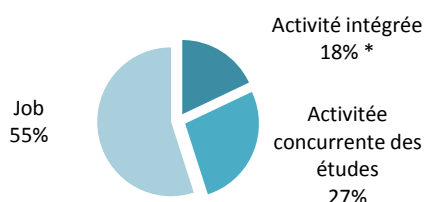


* Lecture : Parmi les étudiants normands actifs pendant l'année universitaire, 19% travaillent à temps plein.

Les activités sont très diversifiées, celles les plus souvent exercées par les étudiants sont le baby-sitting (15%), l'emploi dans le commerce (vendeur, serveur, 13%), la fonction d'animateur (8%) et les cours particuliers (8%).

Cependant, parmi les actifs pendant l'année universitaire, certains exercent une activité rémunérée dans le cadre de leur formation, notamment les étudiants en médecine (internat), les stagiaires, les thésards (allocataire d'enseignement et de recherche). Dans ce cas l'activité est dite intégrée aux études. D'autres ont des activités qu'on pourrait qualifier de « concurrentes des études » puisqu'ils les exercent au moins à mi-temps, au moins 6 mois par an, alors que d'autres ont de simple « jobs », qui les occupent moins souvent ou occasionnellement.

Graphique 2 : Types d'activités rémunérées pendant l'année universitaire



* Lecture : En Normandie, pendant l'année universitaire, 18% des jeunes ont une activité intégrée aux études.

La part des activités intégrées aux études est plus étendue en Basse-Normandie qu'en Haute-Normandie (21% contre 15%); tendance qui s'inverse en ce qui concerne les activités très concurrentes des études (respectivement 24% contre 30%).

En Normandie, qui sont les étudiants qui...

...ont une activité intégrée aux études ?

Sur l'ensemble de la population normande, 7% ont une activité intégrée aux études.

Ils sont dans trois cas sur dix interne ou externe dans les hôpitaux, et dans moins d'un cinquième des cas stagiaires ou vacataires universitaires.

Notons qu'aucun allocataire d'enseignement et de recherche n'a répondu à l'enquête en Normandie alors qu'ils sont 3,4% au niveau national.

Dans quatre cas sur dix ces étudiants déclarent travailler au moins à mi-temps et au moins six mois par an et un quart à temps plein.

L'ensemble de ces étudiants a perçu en moyenne 926 € pour leur activité le mois précédent l'enquête et huit étudiants sur dix touchent approximativement le même revenu chaque mois. Cependant il ne faut pas exclure le fait que la moitié de ces étudiants gagne en dessous de 300 €.

Une régression logistique binaire a permis de préciser quelques caractéristiques propres aux étudiants ayant des activités intégrées aux études. Les résultats de cette régression sont présentés ci-dessous (tableau 1), en indiquant pour chaque variable explicative la modalité ayant la plus forte probabilité et celle la plus faible.

Tableau 1 : Probabilité d'exercer une activité intégrée aux études

Variables explicatives	Probabilité la plus élevée	Probabilité la moins élevée
Avancement dans les études	Bac + 6 et plus *	Bac + 2
Type d'études	Santé	Sciences
Heures cours séchées la semaine précédent l'enquête (CM, TD, TP)	plus de 10 heures	entre 1 et 3 heures
Boursier sur critères sociaux	non	oui
Genre	homme	femme

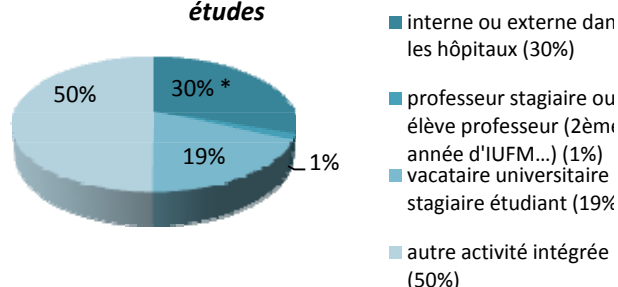
* Lecture : Un étudiant normand qui est en études à Bac+6 ou plus, a la plus forte probabilité d'exercer une activité intégrée aux études par rapport aux autres niveaux de cursus.

Exercer une activité intégrée aux études est plus probable pour les étudiants de 3^{ème} cycle où les formations permettent d'accéder à des emplois tels qu'interne hospitalier ou vacataire universitaire. Les étudiants à au moins Bac+6 ont 5 fois plus de probabilité d'exercer une activité intégrée à leurs études que ceux en première année. Ceux à Bac+5 ont 4 fois plus de probabilité.

Ce type d'activité est donc complètement lié aux types d'études. Les étudiants en Sciences et en Lettres, Sciences humaines ont la plus faible probabilité d'exercer une activité intégrée, tandis que les étudiants en IUT en ont 2 fois plus (stage, alternance,...) et ceux en Santé 6 fois plus.

Cependant, bien que ce type d'activité soit compris dans la formation elle n'empêche pas l'absentéisme pendant les cours. L'exercice d'une activité intégrée semble plus répandu chez les étudiants déclarant loucher plus de 10 heures de cours la semaine précédent l'enquête. Mais, ces étudiants semblent plus enclins à travailler de façon autonome. En effet, parmi ceux qui disent ne pas assister à des enseignements par choix (62%), les trois quarts estiment que les photocopies et les livres leur suffisent. De plus, ces étudiants qui ont une activité intégrée sont les plus nombreux à effectuer des heures de travail personnel que ce soit pendant la semaine ou le week-end.

Graphique 3 : Types d'activités intégrées aux études



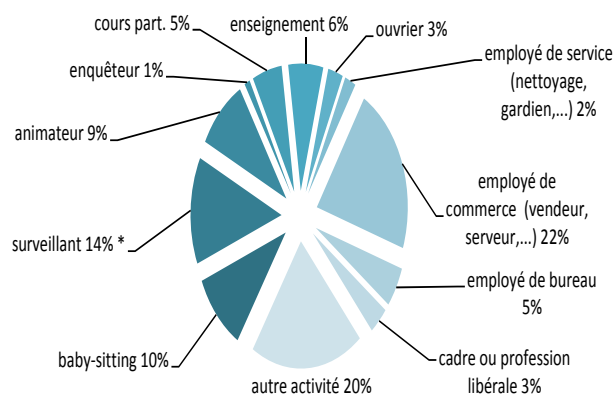
* Lecture : Les étudiants normands qui ont une activité intégrée aux études, sont dans 30% des cas interne ou externe dans les hôpitaux.

...ont une activité concurrente des études ?

Les activités concurrentes des études, c'est à dire exercées au moins à mi-temps au moins six mois par an en dehors des activités intégrées aux études, concernent 10,4% des étudiants normands. Ils sont un peu moins nombreux au sein de la Basse-Normandie notamment en comparaison du niveau national (9,4% contre 11,3% en Haute-Normandie et 13,2% au niveau national).

En Normandie, le premier métier exercé est celui d'employé, dans près de trois cas sur dix ; plus précisément dans le secteur commercial (vendeur, serveur,...).

Graphique 4 : Types d'activité concurrentes des études



* Lecture : 14% des étudiants normands qui ont une activité concurrente des études sont surveillants.

Le mois précédent l'enquête, ces activités ont rapporté aux étudiants en moyenne 846 € (50% gagnent en dessous de 600 €), mais cette rémunération ne semble pas stable puisque seulement quatre étudiants sur dix déclarent percevoir le même revenu chaque mois. De plus, les salaires varient selon le type d'activité. Ceux-ci vont de 237 € en moyenne pour un employé de service à 2 135 € pour un emploi de cadre, profession libérale. Mais cette différence de salaire est à mettre en relation avec le temps consacré aux activités, puisqu'aucun des employés de service ne travaille à temps plein alors que c'est le cas pour neuf cadres ou professions libérales sur dix. Sur l'ensemble ils sont un peu plus de la moitié à travailler à plein temps.

De même que pour l'activité intégrée, une régression logistique binaire a permis de préciser quelques caractéristiques des étudiants qui ont des activités concurrentes des études (tableau 2).

Tableau 2 : Probabilité d'exercer une activité concurrente des études

Variables explicatives	Probabilité la plus élevée	Probabilité la moins élevée
Avancement dans les études	Bac + 4	Bac + 5
Versements parentaux mensuels	aucun *	entre 151 € et 300 €
Type d'études	Lettres, Sciences humaines	Santé
Age	23-24 ans	Moins de 19 ans
Heures cours séchées la semaine précédent l'enquête (CM, TD, TP)	entre 7 et 9 heures	aucune
Genre	femme	homme
Heures de travail personnel la semaine précédent l'enquête (hors week-end)	entre 1 et 5 heures	entre 11 et 20 heures
Boursier sur critères sociaux	non, bourse supprimée ou refusée	non, pas de demande de faite
Revenu mensuel des parents	entre 1 000 € à 1 999 €	entre 4 000 € et 4 999 €

* Lecture : En Normandie, ceux qui n'ont aucun versement parental ont le plus de probabilité d'avoir une activité concurrente des études.

L'origine sociale des étudiants et le degré d'aide financière publique ou privée sont des facteurs déterminants pour expliquer ce type d'activité. Les étudiants dont les deux parents gagnent entre 1 000 € et 1 999 € ont la plus forte probabilité d'exercer cette activité, ainsi que ceux qui ne bénéficient pas de la bourse sur critères sociaux, car elle leur a été refusée ou supprimée. Donc une surreprésentation d'étudiants issus de classes populaires¹, mais aussi de classes dites « moyennes-modestes », qui n'ont pu bénéficier de la bourse car « trop riche pour être pauvre mais trop pauvre pour être riche ». Il en va de même pour les étudiants qui ne perçoivent aucune aide monétaire parentale. Ceux-ci ont 9 fois plus de probabilité d'exercer une activité concurrente des études que ceux qui ont reçu entre 151 € et 300 €.

L'avancement dans les études est aussi un déterminant fort. De bac+1 à bac+4, la probabilité augmente, un étudiant à bac+4 a 5 fois plus de probabilité d'exercer cette activité qu'un étudiant à bac+1. On peut supposer que plus le niveau de compétences est élevé plus les étudiants ont accès à des emplois réguliers. Mais aussi que plus ils avancent dans les études, plus ils veulent acquérir d'expériences professionnelles susceptibles d'être inscrites dans leur CV. A partir de bac+5 la probabilité diminue, le nombre d'étudiants ayant une activité intégrée aux études étant plus important au cours du 3^{ème} cycle.

La probabilité d'exercer ce type d'activité dépend aussi du type d'études suivi. Les étudiants en Lettres ou Sciences humaines ont une probabilité d'exercer cette activité 5 fois supérieure à celle des étudiants en IUT et jusqu'à 6 fois supérieure à celle des étudiants en Sciences et Santé pour qui la vie étudiante est souvent plus contraignante.

L'exercice d'une activité concurrente des études est 3 fois plus fréquent chez les étudiants qui loupe plus de 10 heures de cours par semaine, et 6 fois plus chez ceux qui loupent entre 7 et 9 heures. Près de sept étudiants sur dix ayant ce type d'activité déclarent ne pas pouvoir assister aux enseignements en raison d'activité professionnelle. En ce qui concerne le temps de travail personnel, exercer cette activité est plus probable pour les étudiants qui y consacrent peu d'heures. On peut émettre l'hypothèse que les activités en concurrence avec les études sont celles qui par définition exposent le plus les étudiants à une diminution du temps d'investissement studieux et par répercussion au risque d'échec scolaire. Cette question sera traitée de façon plus détaillée ci-après (cf. p.7).

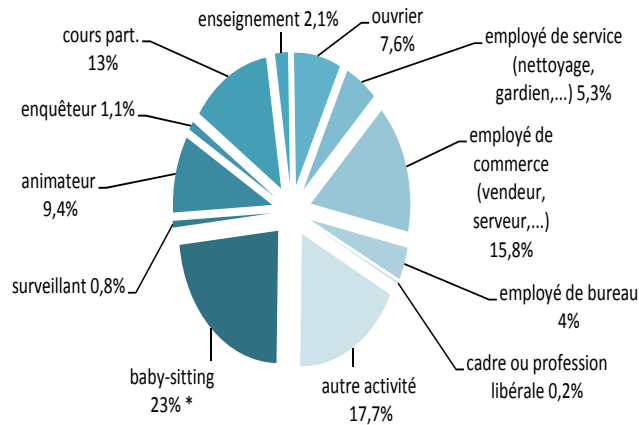
...ont des jobs ?

Les « petits boulots » ou jobs sont les emplois les plus souvent occupés par les jeunes pendant les études. Sur l'ensemble de la Normandie, 21,4% des étudiants exercent ce type de travail, c'est-à-dire des activités rémunérées qui les occupent occasionnellement ou régulièrement mais moins qu'un mi-temps et moins de six mois dans l'année.

La majorité de ces étudiants font du baby-sitting, donnent des cours particuliers ou encore sont employés de commerce. Le baby-sitting est une pratique plus répandue en Basse-Normandie qu'en Haute-Normandie (25,3% contre 20,5%). A l'inverse, les cours particuliers et les emplois dans le commerce sont plus souvent présents en Haute-Normandie.

¹ La classe populaire est une classe où le parent de référence est agriculteur exploitant, employé ou ouvrier (en Normandie, 75% des ménages de cette classe gagnent entre 1 000 € et 2 999 €).

Graphique 5 : Types de jobs en Normandie



* Lecture : Parmi les étudiants normands qui ont un job, 23% font du baby-sitting.

Ces jobs permettent aux étudiants de gagner en moyenne 178 € par mois (50% gagnent en dessous de 129 €). On peut donc penser que ces activités sont plus souvent considérées comme des emplois d'appoint, d'autant plus que seul le tiers des étudiants déclare toucher le même revenu chaque mois.

Ces rémunérations sont variables selon le type d'activité. Elles vont de 111 € en moyenne pour un enquêteur à 366 € pour un enseignant. Mais cette différence est due au temps investi dans cet emploi. Les jeunes qui travaillent régulièrement gagnent en moyenne 242 € par mois, alors que ceux qui travaillent occasionnellement touchent en moyenne 109 € par mois. Parmi ces jeunes qui ont un job, près de la moitié exerce ce boulot de façon régulière (52%).

Tableau 3 : Probabilité d'exercer un job

Variables explicatives	Probabilité la plus élevée	Probabilité la moins élevée
Avancement dans les études	Capacité en droit, mise à niveau, DAEU	Bac + 5
Versements parentaux mensuels	entre 151 € et 300 €	aucun
Type d'études	Lettres, sciences humaines	Santé *
Age	21-22 ans	23-24 ans
Heures de travail personnel la semaine précédent l'enquête (hors week-end)	entre 6 et 10 heures	plus de 20 heures
Heures cours séchées la semaine précédent l'enquête (CM, TD, TP)	entre 7 et 9 heures	aucune
Logement	habite chez les parents	décohabitant
Genre	femme	homme

* Lecture : En Normandie, ce sont les étudiants qui sont dans une filière de la Santé qui ont le moins de probabilité d'exercer un job.

On peut supposer que ces jobs, n'occupant les jeunes que quelques heures par semaine ou par mois, ne perturbent pas leur travail scolaire. Mais on constate que l'exercice d'un job est moins fréquent chez les étudiants qui font le plus de travail personnel et qui ne loupent aucune heure de cours pendant la semaine. A l'inverse, cette activité est plus probable chez ceux qui sèchent entre 7 et 9 heures de cours.

Les filles ont légèrement plus de probabilité d'exercer un petit boulot que les garçons. Mais l'étude détaillée montre que les filles ont 21 fois plus de chances de faire du baby-sitting que les garçons et qu'elles en ont 4 fois moins d'être ouvrière et 5 fois moins d'être employée de service.

En ce qui concerne le type d'études, le fait qu'un étudiant en Lettres et Sciences humaines exerce un job est 2 fois plus plausible que pour un étudiant en Sciences ou en Santé. Là encore, l'analyse plus fine permet de constater que, pour les cours particuliers, un étudiant en Médecine ou Pharmacie a 16 fois plus de chances d'en donner, un étudiant en Sciences 13 fois plus et un en Langues 6 fois plus qu'un étudiant en Droit ou économie. Les plus fortes probabilités se trouvent ainsi dans les filières où les matières sont les plus demandées, le plus souvent par des lycéens.

Les étudiants de 1^{er} cycle ont le plus de probabilité d'exercer un petit boulot et notamment ceux en DAEU, en année de mise à niveau ou de capacité en droit (correspond à une L1). Comme nous l'avons vu précédemment les autres ont plus de chances d'avoir une activité intégrée ou en concurrence avec les études.

L'origine sociale n'explique pas le fait d'exercer un job, un étudiant issu de classe populaire à autant de probabilité qu'un étudiant issu de classe supérieure.

Les étudiants qui n'habitent pas chez leurs parents et ceux qui ne reçoivent aucune aide financière de leur part ont moins de chance d'exercer ce type d'activité. Ces jobs ne sont donc pas nécessairement assimilés à un manque de ressource mais plus à une façon d'acquiescer de l'argent de poche. Cependant, il ne faut pas omettre certaines interactions : le fait est que souvent plus un étudiant gagne de l'argent moins ses parents l'aident financièrement et plus un étudiant est indépendant financièrement plus il habitera dans son propre logement.

Le rapport aux études

Au vu des résultats et des hypothèses déjà avancés, il semble que la réussite dans les études soit dépendante du fait d'exercer une activité rémunérée ou non et du temps consacré à celle-ci. L'enquête OVE 2006 interrogeant les étudiants en cours d'année (2005/2006), ne permet pas d'en connaître le bilan. Cependant les résultats de l'année précédente l'enquête (2004/2005) ont été demandés aux étudiants, ainsi que l'exercice ou non d'une activité rémunérée pendant cette année universitaire (au moins à mi-temps ou non, intégrée aux études ou non).

On peut dès lors rendre compte de la réussite dans les études selon que l'étudiant est actif ou inactif pendant l'année universitaire.

Tableau 4 : Degré d'activité et réussite aux examens l'année précédent l'enquête (2004/2005) en Normandie

	Activité intégrée aux études	Activité concurrentes des études	Activité non intégrée aux études et moins d'un mi-temps (« job »)	Inactif	Ensemble
Réussite totale	63% *	60%	50%	64%	61%
Réussite partielle avec passage au niveau supérieur	11%	13%	23%	16%	17%
Réussite partielle sans passage au niveau supérieur	19%	18%	18%	9%	12%
Echec ou abandon	7%	9%	9%	11%	10%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

* Lecture : En Normandie, 63% des étudiants qui ont une activité intégrée aux études pendant l'année 2004/2005 ont totalement réussi leurs examens.

Sur l'ensemble des étudiants normands plus de six étudiants sur dix ont réussi totalement leur examens l'année précédente l'enquête ; ils sont un peu moins nombreux que ceux des autres régions de France (61% contre 66%). En Normandie, les étudiants qui ont une activité rémunérée intégrée aux études réussissent plus souvent en totalité les examens. En effet, on vu précédemment que cette forme d'activité, bien qu'étant prévue dans la formation, n'empêche pas l'absentéisme, mais que ces étudiants sont les plus nombreux à travailler en dehors des cours.

Les étudiants qui ont un job, et notamment les bas-normands, sont moins souvent en situation de réussite totale et plus souvent en réussite partielle que ceux qui ont une activité concurrente des études. Au niveau national ce phénomène s'inverse.

Il semble donc qu'en Normandie et particulièrement en Basse-Normandie, contrairement à l'hypothèse avancée, exercer un job semble plus pénalisant que d'avoir une activité qui occupe plus d'un mi-temps. On peut supposer, que pour certains étudiants, la régularité d'un emploi, avoir des horaires précis est moins déstabilisant que le fait d'avoir quelques petits boulots de façon éparpillée. Dans le cas d'un petit boulot, l'étudiant est sans doute moins enclin à se construire un emploi du temps précis consacré aux études et au travail personnel scolaire.

Les revenus liés à l'activité pendant l'année universitaire

En Normandie, l'ensemble des étudiants actifs déclarent avoir gagné en moyenne 492 € le mois précédent l'enquête (509 € au niveau national). Cependant, il existe un nombre non négligeable de bas salaire. Puisque la moitié gagne en dessous de 250 € et un quart en dessous de 100 €. De plus, pour seulement un peu plus de la moitié de ces étudiants ce revenu est approximativement le même chaque mois.

Pour ces étudiants, le revenu d'activité représente 63% de l'ensemble des ressources qu'ils perçoivent (activité rémunérée, bourses, allocations et versements parentaux), les bourses et allocations 20% et les aides parentales 17%.

La part du revenu de l'activité concurrente des études dans les ressources est de 80%. Tandis que celle des jobs est de 39%. Ceci semble confirmer le fait que l'activité concurrente est dans la plupart des cas considérée comme un emploi alimentaire et le job comme un emploi d'appoint.

Tableau 5 : Degré d'activité et types de ressources monétaires des étudiants normands

	Revenu de l'activité	Bourses et allocations	Versements parentaux
Activité intégrée aux études	67% *	19%	14%
Activité concurrente des études	80%	12%	8%
Jobs	39%	32%	29%

* Lecture : En Normandie, la part du revenu d'activité dans les ressources monétaires des étudiants qui ont une activité intégrée aux études représente 67%.

En regroupant les actifs et les inactifs, on constate que le revenu représente 57% des ressources monétaires, les aides publiques 19% et les versements parentaux 24%.

La part du revenu d'activité dans les ressources augmente avec l'âge, elle passe de 30% chez les moins de 18 ans à 80% pour les étudiants âgés de 26 ans. A l'inverse, la part de l'aide publique et celle des parents diminuent avec l'âge, notamment à partir de 24 ans. Il apparaît que l'avancée en âge développe l'autonomie financière des étudiants.

A aucun moment les étudiants sont majoritairement satisfaits de leurs ressources, mais ils considèrent le plus souvent leur situation acceptable financièrement. Le taux de satisfaction varie selon l'âge, il passe de 37% pour les moins de 18 ans à 22% pour les plus de 26 ans ; la part des insatisfaits, quant à elle, passe de 13% pour les moins de 18 ans à 42% pour les plus de 26 ans.

Cet antagonisme entre l'augmentation des ressources et la diminution de la satisfaction financière, peut s'expliquer tout d'abord par la baisse des aides indirectes et en nature selon l'âge (mode d'habitation, repas, frais d'inscription, frais de transport,...). Mais aussi, par le besoin d'équipement grandissant et le mode de vie qui évolue et devient de plus en plus onéreux.

Pour conclure

En Normandie, sur l'ensemble de l'année, les trois quarts des étudiants exercent une activité rémunérée. En période d'études, ce sont quatre étudiants sur dix qui ont une activité rémunérée. Celle-ci peut se décliner de trois manières : l'activité intégrée aux études, qui représentent un cinquième des emplois pendant l'année universitaire, l'activité concurrente des études occupée par plus du quart des étudiants actifs et les jobs exercés par plus de la moitié des étudiants actifs.

La majorité des étudiants exerce donc un « petit boulot ». Ce type d'activité dépend beaucoup du genre et de la filière d'études et semble plus probable chez les étudiants de 1^{er} cycle. Il apparaît qu'un job semble plus souvent utilisé par les étudiants comme un emploi d'appoint et non comme un emploi alimentaire.

A l'inverse, l'exercice d'une activité concurrente des études va plus souvent de paire avec un besoin de financement. L'origine sociale et le degré d'aide financière publique ou privée expliquent fortement ce type d'activité : ceux sont plus fréquemment des étudiants issus de classe populaire, ne percevant pas d'aide monétaire parentale ou ne bénéficiant pas de la bourse sur critères sociaux. De plus, le revenu de cette activité représente 80% des ressources financières des étudiants contre 39% seulement pour ceux qui exercent un job.

Bien que le temps consacré à l'exercice d'une activité concurrente soit plus important que celui consacré à un job, les étudiants pratiquant cette activité ne sont pas plus souvent en situation d'échec scolaire que ceux qui ont un job. Au contraire, en Normandie, il semble qu'avoir un job soit plus pénalisant que d'avoir une activité qui occupe plus d'un mi-temps. Les étudiants ayant un job sont plus souvent en réussite partielle et moins souvent en réussite totale.

L'activité intégrée aux études, quant à elle, est une caractéristique des étudiants de 3^{ème} cycle, où les formations permettent d'accéder à des emplois comme interne hospitalier ou vacataire universitaire. De ce fait, elle est fortement liée à la filière d'études. Cette activité, bien qu'elle soit comprise dans la formation, n'exclut pas un fort pourcentage d'absentéisme pendant les cours (CM, TD, TP). Mais ce phénomène n'entraîne pas forcément l'échec scolaire, puisque plus de six sur dix réussissent totalement leur année. En effet, ces étudiants semblent travailler plus souvent de façon autonome (polycopiés, livres, heures de travail personnelle plus importantes).

BIBLIOGRAPHIE

La vie étudiante - Repères - Edition 2007

Louis GRUEL, Ronan VOURC'H, Sandra ZILLONIZ

Observatoire national de la vie étudiante, Paris, Septembre 2007, 20 pages.

Les étudiants en difficulté - précarité, pauvreté, Rapport au ministre de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche

GRIGNON C.

Paris, Rapport au ministre de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche, 2003, 17 pages.

Les étudiants en difficulté, pauvreté et précarité, Rapport au ministre de l'Education Nationale

GRIGNON C.

Observatoire national de la vie étudiante, Paris, 2000, 18 pages.

OVE Infos n° 1 – Les étudiants et l'activité rémunérée

Béatrice THIPHAINE

Observatoire national de la vie étudiante, Paris, Février 2002.

OVE Infos n° 2 – Les conditions de réussite dans l'enseignement supérieur

Louis GRUEL

Observatoire national de la vie étudiante, Paris, Avril 2002.

20 questions sur la vie étudiante

Nathalie BEAUPERE, Olivier GALLAND, Jean-françois GIRET, Louis GRUEL, Nicolas GURY, Guillaume HOUZEL, Florence KUNIAN, Saeed PAIVANDI, Ronan VOURC'H et Sandra ZILLONIZ.

La Documentation Française, Paris, Panorama des savoirs, Décembre 2007, 60 pages

Notes Emploi Formation n° 7 - Le travail en cours d'études a-t-il une valeur professionnelle ?

Jean-François Giret, Catherine Béduwé

Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications), Marseille, Janvier 2004, 33 pages

Cahier de recherche n°C199 – Travailler en étudiant : les enjeux pour l'insertion professionnelle

Valérie Cohen-Scali

Crédoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), Paris, Juillet 2004, 92 pages

INSEE Première n°795 – Un tiers des étudiants ont une activité rémunérée au cours de l'année

Hélène Valdelièvre

INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), Juillet 2001

GLOSSAIRE

BTSA : Brevet de Technicien Supérieur Agricole

CM : Cours Magistral

CPGE : Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles

DAEU : Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires

INSEE : Institut National de Statistiques et d'Etudes Economiques

IUT / DUT : Institut Universitaire Technologique / Diplôme Universitaire de Technologie

L1 : Licence 1

ORFS : Observatoire Régional des Formations Supérieures

OVE : Observatoire de la Vie Etudiante

STS / BTS : Section de Technicien Supérieur / Brevet de Technicien Supérieur

TD : Travaux dirigés

TP : Travaux Pratiques